

M. Robert C. Coates (Cumberland): Monsieur l'Orateur, mes premières paroles au début de cette 27^e législature sont des félicitations à votre adresse, à l'occasion de votre élection au poste élevé que vous occupez présentement. Au cours de la 26^e législature, j'ai été témoin de votre façon d'agir et vous donniez alors, à mon avis, toutes les indications que vous sauriez diriger les délibérations d'un parlement minoritaire d'une main juste et ferme, tout en étant aussi impartial et aussi dépourvu de parti pris que le permet la fragilité humaine. J'attends avec plaisir le moment où je vous observerai, dans les jours à venir, car je crois que vous saurez assurer la stabilité dont nous aurons besoin en certaines circonstances et dans certaines situations. J'ai été vraiment heureux d'apprendre votre choix et votre élection.

J'aimerais aussi féliciter l'Orateur suppléant et président du comité plénier de la Chambre, ainsi que son suppléant. Je les ai observés tous deux et je sais qu'ils s'acquitteront avec grande compétence de leur travail à l'avenir.

Je tiens à féliciter également les parrains qui, tous deux, se sont remarquablement acquittés de leur tâche. Je suis sûr que leurs commettants en seront fiers. Tous deux ont montré qu'ils comprenaient ce qui se passe aujourd'hui au Canada. Espérons qu'ils prendront part fréquemment aux débats de la Chambre afin d'exposer leurs idées, car c'est évidemment pour cela que nous sommes ici, que nous soyons de l'opposition ou du gouvernement.

Bien que certains aiment critiquer les députés qui s'acquittent ici du mandat confié par leurs électeurs, je dirai pour ma part que c'est dans cette enceinte que, de la discussion, jaillissent les idées. Ceux qui sont à la barre reçoivent les avis de tous les députés. Parfois ces avis ne sont pas acceptés, mais ils doivent toujours être à la disposition des dirigeants. Si les députés prennent une part plus active aux débats, notre pays et ses habitants en bénéficieront.

Mes premières remarques au sujet du discours du trône et des mesures proposées par le gouvernement doivent prendre la forme de félicitations. Comme député de la Nouvelle-Écosse, je suis très heureux de remarquer que l'un des premiers gestes de notre gouvernement a porté sur le domaine de l'éducation et des subventions aux universités. Les deux grands partis de notre pays l'avaient promis. Je n'enlève rien au mérite du gouvernement puisqu'il s'est trouvé le successeur qui est allé de l'avant et qui a appliqué immédiatement une partie de son programme. Je suis très heureux de voir qu'on a reconnu la situation particulièrement difficile des universités des Maritimes et j'ai espoir...

[M. Brewin.]

• (9.50 p.m.)

M. l'Orateur: A l'ordre. J'aimerais faire remarquer aux honorables députés qu'il est très difficile au président de suivre les députés qui ont la parole, lorsque l'on converse au fond de la Chambre.

M. Coates: Merci beaucoup, monsieur l'Orateur. Il est bien près de dix heures et je comprends que les députés se parlent avant de se quitter. Comme je disais, je suis très heureux de constater que le gouvernement reconnaît les circonstances particulières qui touchent les universités des Maritimes et le fait qu'un grand nombre d'étudiants viennent d'ailleurs au Canada, voire de l'étranger. Cela a imposé à nos universités un fardeau spécial qui sera sensiblement allégé du fait qu'on en a tenu compte. Je suis tout particulièrement heureux de constater que le gouvernement a pris cette mesure, car elle n'était pas recommandée dans le rapport Bladen. Comme la chose nous inquiétait quelque peu, nous nous réjouissons de ce que le gouvernement ait agi ainsi que nous le souhaitions.

J'aimerais ajouter que je suis heureux des mesures annoncées par des discours du trône pour l'agriculture. Je pourrais entamer une longue discussion ici et dire que le parti auquel j'appartiens avait promis ces mesures et était prêt à les mettre en vigueur en 1963. Toutefois, je l'ai déjà dit et je ne crois pas qu'il soit bien utile de le répéter. Mais je dis au gouvernement que j'espère qu'il ira bientôt de l'avant avec son programme législatif en matière d'agriculture, particulièrement pour les cultivateurs de l'Est du Canada. A cet égard, monsieur l'Orateur, je suis des plus heureux de voir ici le ministre des Forêts (M. Sauvé) et le ministre de l'Agriculture (M. Greene). Je les assure de mon entière collaboration pour l'adoption de ces mesures quand elles seront présentées. J'espère que cela sera bientôt car je suis sûr que les deux ministres reconnaissent que l'Est du Canada a des problèmes agricoles qu'il faut solutionner si l'on veut que nos cultivateurs restent à la ferme et aient un revenu suffisant pour subvenir à leurs besoins, à ceux de leur famille et pour préparer l'avenir.

Une des déclarations du discours du trône qui m'a particulièrement frappé a trait au réaménagement des fermes actuellement inexploitées. On dit dans le discours du trône:

Entre autres mesures législatives, mon gouvernement présentera un programme visant à l'achat, à la remise en valeur et à la revente d'exploitations agricoles que ne sont pas rentables à l'heure actuelle. Vous serez invités à examiner la possibilité de réviser la loi sur l'assurance-récolte, de façon que tous les cultivateurs puissent en bénéficier.